



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/La-politique-et-nos-propositions>

Réponse à un lecteur

# La politique et nos propositions

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1998 à 2009 - Année 2004 - N° 1045 - juillet 2004 -

Date de mise en ligne : jeudi 19 janvier 2006

Date de parution : juillet 2004

## Description :

Roland Poquet répond à un lecteur.

---

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

---

Dans une lettre que vous adressez à Madame Marie-Louise Duboin, vous réagissez aux propos que j'ai tenus dans le n° 1041 de La Grande Relève sur la formation et la distribution des revenus en économie distributive et vous abordez, par la même occasion, la dimension politique du passage d'une économie à une autre.

Avant de vous répondre - et croyez bien que je vais le faire avec beaucoup d'empressement - j'aimerais vous persuader que les responsables de La Grande Relève et les collaborateurs réguliers ou occasionnels de cette publication sont extrêmement sensibles aux réactions et aux réflexions des lecteurs : la pertinence des vôtres mérite une réelle attention.

Votre intervention mêlant le politique et l'économique, je me permettrais, pour la clarté du propos, d'aborder séparément l'un et l'autre domaines.

La préoccupation politique se résume à une seule alternative : les partisans de l'économie distributive espèrent-ils prendre le pouvoir et imposer aux Français les principes essentiels de cette nouvelle perspective économique ou comptent-ils sur les élus pour qu'ils adoptent ces propositions ? Le premier terme de cette alternative prête évidemment à sourire, sauf à agir par surprise en prenant bien soin de ne pas réveiller les oies du Capitole. Le second terme, par contre, a failli prendre forme au moment du Front Populaire : ce gouvernement s'est contenté d'adopter quelques mesures sociales - certes importantes pour l'époque - mais a renoncé à « changer la règle du jeu ». Avec le recul - mais c'est là une opinion toute personnelle - je pense que la situation économique de la France permettait un tel changement, d'autant plus qu'elle était indépendante des intérêts économiques et financiers d'autres pays. Souvenez-vous que Jacques Duboin avait eu l'occasion d'exposer de vive voix à Léon Blum les principes de l'économie distributive, discussion suivie d'une missive restée sans réponse [1].

Si je reviens sur ce point d'Histoire, c'est qu'il est révélateur de la position prise par J. Duboin à cet égard : le Mouvement Français pour l'Abondance, ainsi qu'il se nommait à cette époque, était un mouvement d'idées - comme le mouvement Attac actuellement - qui faisait appel aux citoyens et aux politiques. À ceux-ci, sous la pression de ceux-là, de mettre en pratique ces nouvelles mesures économiques et financières puisqu'ils avaient... le pouvoir. Était-ce encore possible en 1984 lorsque le gouvernement Mauroy, porté trois ans durant par la volonté d'instaurer le socialisme, découvrait qu'unir économie libérale et socialisme revenait à marier la carpe et le lapin ? Suite à la libéralisation des changes monétaires dix ans auparavant, la globalisation de l'économie était en marche, sous-tendue par la toute-puissance des pouvoirs financiers. Aussi la marge de manoeuvre des politiques était-elle devenue très faible. Vingt ans après, elle apparaît quasiment nulle : la mondialisation est irréversible, imposant un capitalisme sauvage dans les pays émergents, parvenant à soumettre à ses lois économiques et financières les gouvernements des pays avancés. Contre-poids inévitable à cette situation que d'aucuns estiment dangereuse : des voix et des écrits multiples s'élèvent pour dénoncer et fustiger les méfaits d'un système qui recherche, au-delà de la simple rentabilité, le profit maximum. Voix de la société civile qui s'organisent, se rassemblent et se font entendre dans le monde entier. Pertinents écrits de philosophes, écrivains, sociologues, artistes, responsables des milieux médicaux et sociaux... Voix et écrits qui font sensiblement évoluer les idées des représentants des pouvoirs exécutif et législatif. Un exemple entre mille ? Au cours d'un débat public organisé au Théâtre du Rond-Point à Paris [2], le sénateur Henri Weber, reprenant une idée du secrétaire général de la CGT Bernard Thibault, a répondu de la façon suivante à Olivier Besancenot qui abordait la question de l'utopie réaliste : « Eradiquer le chômage est une utopie absolument réaliste. Ma conviction est que c'est, là, la prochaine grande conquête sociale. Le système de Sécurité sociale, d'assurance sociale, de soins a été conquis, bâti, établi. Cela a été la Sécurité sociale de 1945. Eh bien, de la même manière que nous avons bâti - nous, la gauche - la Sécurité sociale dans toute l'Europe, de la même manière nous devons bâtir désormais une Sécurité sociale professionnelle, une Sécurité sociale du travail qui éradique le chômage. Un salarié, par un ensemble de systèmes institutionnels de financement, sera soit au travail dans son entreprise, soit en formation, soit en congé parental, soit en congé civique, soit à son propre compte dans le cadre de l'essaimage, mais ne sera jamais laissé sans revenu et sans statut » [3]. Aussi la question - que vous vous posez - n'est pas de savoir s'il existe « un seul élu par le suffrage universel sur le programme de l'économie

distributive » (que ferait-il, le malheureux, dans l'hémicycle !) mais d'encourager tous les élus à trouver une issue à la perspective chaotique qui se dessine jour après jour.

Certes, trouver les moyens d'infléchir le cours des événements n'est pas chose aisée. Encore une fois, il n'a jamais été question d'imposer l'économie distributive et son application ne se fera pas à la faveur d'un coup de baguette magique. Peut-être même ne verra-t-elle jamais le jour, la plupart de nos contemporains trouvant impensable qu'une société puisse s'organiser autour d'autres notions que les notions d'échange, de profit et de travail. Et pourtant l'échange n'est pas de nature économique, le mobile du profit personnel n'a pas toujours été naturel et le culte du travail ne date que de deux siècles !

Si nous persistons dans la diffusion d'idées émises notamment par J. Duboin, c'est que :

" l'émiettement de l'emploi réclamera tôt ou tard la rupture du lien qui unit l'emploi au revenu : cette mesure aura pour conséquence l'indexation de l'ensemble des revenus sur la richesse globale produite [4] et leur distribution selon des critères qui favoriseront l'avènement d'une société de l'activité telle qu'esquissée par Henri Weber.

" les désordres monétaires risquent d'être tels que l'adoption d'une monnaie qui distribue cette richesse, tout en supprimant endettement des Etats, accumulation des profits, spéculation effrénée et effondrements boursiers, s'imposera tôt ou tard. Cette monnaie, non circulante et donc non thésaurisable et non spéculative, s'annulera au moment de l'achat et simplifiera le passage de la production à la consommation.

" ces nouveaux schémas ne seront nullement un obstacle à la prise d'initiative individuelle, à condition que la relation entre l'individu et la société soit nettement établie - et c'est le rôle du politique. Ils feront barrage à un progrès débridé, à des gaspillages insensés, bref à un écrasement de l'homme sous le travail - ou le non-travail, envers de la médaille - dans la mesure où les besoins sont, par nature, illimités.

Puisque nous sommes au chapitre de l'utopie, je vous recommanderais volontiers la lecture du compte-rendu d'un entretien [5] au cours duquel l'économiste américaine Juliet Schor dit ceci « Les utopistes proposent toujours des modèles. Nous devons proposer des modèles. Nous devons proposer une vision différente de celle que nous avons aujourd'hui ». Le point de vue de J.Schor selon lequel « la redistribution des revenus n'est pas une solution » trouve un écho chez la philosophe Dominique Méda : « ... à partir de quoi organiser une distribution juste des revenus » ; celle-ci ajoute « là où Rifkin [6] me semble intéressant, c'est dans l'effet que produit son idée. Elle a une valeur heuristique, elle permet de s'interroger sur ce qu'il en serait d'une société où il y aurait moins de travail. Comment le répartirait-on ? Comment inventerait-on de nouvelles manières de vivre en société ? Comment s'articuleraient temps individuels et temps sociaux ? [7] Comment seraient réparties les richesses ? Cela panique tout le monde, car tout l'ordre social est remis en cause, mais il est très intéressant de se poser ce genre de question ». Vous avez bien lu : comment répartir le travail dans une société où il y aura moins de travail, comment répartir les richesses, comment articuler temps individuels et temps sociaux, « cela panique tout le monde » !

Tant que nous n'aurons pas répondu à ces questions fondamentales - et la perspective de l'économie distributive, par sa "valeur heuristique", peut nous y aider - tant que nous n'aurons pas réfléchi, nous dit Dominique Méda, à l'articulation entre l'individu (sa liberté et ses initiatives) et le contrat qui le lie à une communauté dans laquelle « seraient partagées entre tous non seulement la charge d'assurer la reproduction des conditions matérielles de vie mais également l'activité politique, c'est-à-dire la participation à la détermination des conditions du vivre ensemble », nous resterons enlisés dans nos certitudes passées et nous n'aurons plus, le moment venu, l'énergie nécessaire au sursaut qui nous éviterait le pire.

Quelques réponses à vos questions pour terminer. Vous me demandez ce que j'entends par "commission paritaire" chargée de définir tel ou tel contrat (pour déterminer par exemple le montant des revenus) : vous le savez aussi bien que moi puisque vous évoquez la légitimité de ses membres, les critères de leur désignation et de leur représentativité. Vous savez aussi que, sous couvert de l'autorité politique démocratique, ces commissions siègent déjà dans les domaines où elles s'avèrent nécessaires (entreprises, pouvoirs publics, certains milieux associatifs...). Vous n'ignorez pas non plus que la seule instance chargée, de nos jours, de donner le feu vert à toute initiative d'ordre économique est le pouvoir bancaire. Enfin, si l'on s'en tient à l'estimation des revenus, pourra-t-on jamais dépasser en injustice l'écart exorbitant relevé actuellement entre le revenu d'un smicard et celui d'un P.d.G. d'une multinationale ?

Vous chargez ces commissions des pires intentions en imaginant qu'elles accorderaient des salaires de misère aux « grands scientifiques, ingénieurs, chercheurs, biologistes... » alors que notre société les malmène au point de les amener à descendre dans la rue et à provoquer leur menace de démission ! Je vous comprends mal enfin quand vous doutez que les professions libérales acceptent que leurs clients ou leurs patients bénéficient de la gratuité de leurs services alors que les membres de ces professions émargeraient, comme tout citoyen, à la richesse nationale globale par l'octroi d'un revenu à eux distribué (le nombre d'actes enregistrés faisant foi de l'importance de leur activité).

À la relecture de ce texte, je me rends compte que la relation épistolaire avec un lecteur, aussi bien intentionné soit-il, n'est pas chose facile et je ne suis pas du tout certain d'avoir répondu à votre attente. Si j'essaie de résumer ma pensée, je vous dirais que notre époque, plus que beaucoup d'autres époques sans doute, appelle des interrogations et réclame des utopies. Je vous demanderais de prendre ces quelques remarques comme une modeste contribution à une réflexion qui accapare des esprits de plus en plus nombreux, conscients que nous vivons un épisode-charnière de l'histoire de l'humanité au point de craindre pour la survie de celle-ci.

La moindre étincelle de lucidité est inestimable.

---

[1] reproduite dans GR 949 de novembre 1995.

[2] Le Monde du 12 /2/2004.

[3] C'est nous qui soulignons. On pourrait demander à Henri Weber (désormais député européen, ce qui ne modifie en rien la pertinence de sa réflexion) s'il estime sa proposition réalisable (à défaut d'être utopique) par la seule vertu de la REdistribution des revenus ?!!

[4] GR 1036 et GR 1037.

[5] Dominique Méda et Juliet Schor. Travail (une révolution à venir). éd. Mille et une nuits.

[6] Jeremy Rifkin. La fin du travail. éd. La Découverte. 1996.

[7] Cette problématique sous-tend la réflexion d'Henri Weber.